



HAL
open science

Vote et handicap : sur un même territoire, des citoyens nécessairement disharmonieux

Anne-Lyse Chabert

► **To cite this version:**

Anne-Lyse Chabert. Vote et handicap : sur un même territoire, des citoyens nécessairement disharmonieux. 2018, pp.18. halshs-02451459

HAL Id: halshs-02451459

<https://shs.hal.science/halshs-02451459v1>

Submitted on 18 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vote et handicap : sur un même territoire, des citoyens nécessairement disharmonieux

Nous sommes tous prisonniers d'une conception figée de ce qui est important et de ce qui ne l'est pas, nous fixons sur l'important des regards anxieux, pendant qu'en cachette, dans notre dos, l'insignifiant mène sa guérilla qui finira par changer subrepticement le monde et va nous sauter dessus par surprise.

Milan Kundera (*Le livre du rire et de l'oubli*, trad. François Kérel, p.297, Folio n°1831)

Considérer que la politique est un luxe dont seulement certains de nos concitoyens choisiraient de se soucier – ceux qui ont le temps et l'éducation nécessaires pour naviguer dans ses complexités – reflète sans doute l'une des aspirations les plus aberrantes de nos temps modernes. L'homme peut-il vraiment se passer de s'assumer pleinement comme individu vivant parmi ses pairs ? En effet, qu'est-ce qu'agir en tant que citoyen, qu'est-ce qu'agir politiquement, si ce n'est choisir et consolider les liens et les règles qui vont nous permettre à chaque instant d'habiter dans le monde durant toute notre vie avec les autres êtres humains qui nous entourent ? D'édicter véritablement les intimités qui mériteraient à notre sens d'être promues dans le champ public, c'est-à-dire exposées désormais au regard délibératif de tous ? Cet acte peut-il vraiment se résoudre dans le simple fait de choisir, fût-ce démocratiquement, nos procureurs ?

L'acte du vote, naguère empreint d'une signification des plus existentielles, semble s'inscrire dans cette lignée malheureuse. En effet, pour qui regarde quelque peu attentivement ces dernières décennies, ce geste semble bien s'être vidé de son sens le plus fondamental : si l'acte du vote, c'est bel et bien l'acte par excellence qui représentait la dimension politique, ce geste semble avoir perdu l'esprit porteur qu'il véhiculait auparavant, à l'image de ces déplacements subreptices de l'insignifiant dont nous parle Milan Kundera. Le geste de voter n'aurait-il pas maintenant le tort de canaliser toutes nos attentions d'hommes contemporains, et ce au détriment d'enjeux plus cruciaux de notre vivre-ensemble – même moins apparents il est vrai -, dont nous nous détournons à notre insu ? Toujours est-il que notre façon de voter est un témoin implacablement symptomatique de la façon dont nos sociétés conçoivent désormais le champ politique, de la valeur que l'on confère à ce terme de nos jours.

L'exemple du vote en France pour les élections présidentielles de 2017, objet d'une étude que Handéo a menée par rapport aux personnes handicapées dans le même temps – en la faisant suivre des préconisations qui prenaient le contre-pied de certains obstacles rencontrés – n'est pas sans révéler cette criante évidence, fût-elle une évidence qui ne se décline qu'à bas bruit. Quel meilleur marqueur en effet pour évaluer la qualité d'une société que l'observation de sa manière de traiter les franges les plus dépendantes de sa population, parmi lesquelles on trouve entre autres les personnes porteuses d'un handicap ?

Ma modeste expérience de personne handicapée moteur me rappelle que l'action de voter ne se réduit pas au seul fait d'apparaître dans le bureau de vote et d'y glisser dans l'urne, tant bien que mal, le résultat de sa propre délibération. C'est au contraire tout ce qui peut

entraver dans son parcours la possibilité même que le bulletin de vote d'une personne handicapée ne franchisse l'étape de l'urne dans de bonnes conditions – c'est-à-dire dans des conditions de libre choix – qui est en jeu ici. Je salue au passage la dynamique d'enquête que l'association Handéo a choisi de suivre : le sociologue enquêteur, Franck Guichet, loin de se contenter de me rejoindre au bureau de vote, a en tout premier lieu jugé important de faire plus ample connaissance avec moi à mon domicile. Il nous a après cela accompagnées – mon auxiliaire de vie et moi – afin de noter scrupuleusement dans notre parcours les éventuels obstacles, en amont même de notre entrée dans le bureau de vote. L'accès, problème qui concerne chacun d'entre nous, ce n'est pas seulement une question de diagnostic d'accessibilité d'un endroit précis, mais bien plutôt une question de chaîne, d'emboîtement d'une route qui permet ou non d'accomplir une action. Cette action est certes nécessairement localisée en un point, mais dépend toujours en fait de tous les enchaînements de vie précédents, et dont l'entrave d'un seul suffit parfois à bloquer définitivement tout un parcours de vie.

Le problème n'est pas tant dans les regards si maladroits que l'on m'a adressés alors – quand j'ai eu la chance que l'on s'adresse directement à moi – le problème n'est pas non plus que la cabine de vote soit relativement spacieuse pour nous accueillir mon auxiliaire de vie et moi, ni que l'urne soit plus ou moins ajustée à la hauteur de quelqu'un qui vote en fauteuil. Il y a naturellement le problème du choix éclairé de l'individu qui vote par l'intermédiaire de son aide humaine, qui peut toujours inconsciemment ou non influencer ses choix ; mais cette question n'est pas sans soulever toutes les chaînes de l'accès qui précèdent la réalisation du geste de voter, et qui sont pléthores à faire obstacle dans la situation de handicap. Ces obstacles rendent caduque la pertinence d'une telle question, tant que celle de la voix des personnes handicapées dans l'espace public n'est pas entendue à sa juste hauteur. A peine terminées les élections, présidentielles en l'occurrence, où sont passées les promesses électorales concernant la cause du handicap ? Comment se fait-il qu'invariablement, dans nos quotidiens de personnes très dépendantes et dans ceux des proches qui nous aident, par ricochet, les réalités de la vie ne cessent de se dégrader ? Comment se fait-il que cette dégradation s'accomplisse sans même que la majorité des citoyens « ordinaires » - s'il en existe vraiment -, sans doute tenus à l'écart d'une information trop peu présente dans l'espace public –probablement du fait d'une *dés-information* tout aussi régulière qu'insidieuse des médias – ne soient choqués de cet inacceptable ? Comment se fait-il qu'ils soient si peu, ces citoyens responsables, à s'alarmer de ces citoyennetés qui, en dépit du fait qu'elles se déploient sur le même territoire national, c'est-à-dire dans la plus grande proximité géographique, se trouvent altérées, altérant bien entendu en retour la citoyenneté de tout un chacun ? N'est-ce pas pourtant la société tout entière qui se prive de l'apport d'éventuelles nouveautés, d'attitudes inédites qui auraient pu naître de ces citoyens si particuliers, qu'une simple différence physique ou cognitive semble d'emblée confiner à l'index d'un actuel droit de cité ?

Nous voici dès lors conscients d'être enchaînés à d'anciennes conceptions que nous plaquons sans vergogne sur le « réel » du moment. Ces conceptions sont en cela déjà périmées, puisque la réalité de nos temps présents, c'est ce qui mobilise toujours de nouvelles frontières dans l'espace de l'invisible, à l'instar de la façon dont nous pourrions définir le présent, à savoir ce temps qui ne s'est encore jamais présenté à nous. Avant même de soulever certaines préoccupations du quotidien, il convient de jeter un éclairage sur celles qui

les précèdent et qui par conséquent les permettent dans le meilleur des cas, ou les interdisent dans le pire. Acculer un pseudo-citoyen au seul plafond d'une survie qu'il n'a guère les moyens de dépasser, c'est l'empêcher d'investir la place publique et d'y être entendu, ce qui aurait donné une plus juste résonance à sa voix, cette voix singulière dont tous les autres citoyens auraient pu s'enrichir. C'est condamner notre système politique à ne reproduire mécaniquement que des schémas surannés sans jamais faire l'effort de nous adapter à ce nouvel « air du temps », laissant en cela une place toujours grandissante à l'installation de cet insignifiant dont parle Milan Kundera, et dont la situation de handicap n'est en fait qu'un des exemples révélateurs. Comment se fait-il que vivant pourtant dans le même pays, une partie de nos concitoyens soit privée d'accéder à la dimension du politique sans même que nous nous en sentions inquiétés et honteux/et que nous nous en sentions quittes (pour autant), c'est-à-dire privée d'exister pleinement ? Avons-nous perdu à ce point notre teneur d'être humain ?

La même version du site sans les commentaires et à peine corrigé :

Vote et handicap : oui, mais quelle est la question ?

Nous sommes tous prisonniers d'une conception figée de ce qui est important et de ce qui ne l'est pas, nous fixons sur l'important des regards anxieux, pendant qu'en cachette, dans notre dos, l'insignifiant mène sa guérilla qui finira par changer subrepticement le monde et va nous sauter dessus par surprise.

Milan Kundera (*Le livre du rire et de l'oubli*, trad. François Kérel, p.297, Folio n°1831)

Considérer que la politique est un luxe dont seulement certains de nos concitoyens choisiraient de se soucier – ceux qui ont le temps et l'éducation nécessaires pour naviguer dans ses complexités – reflète sans doute l'une des aspirations les plus aberrantes de nos temps modernes. L'homme peut-il vraiment se passer de s'assumer pleinement comme individu vivant parmi ses pairs ? En effet, qu'est-ce qu'agir en tant que citoyen, qu'est-ce qu'agir politiquement, si ce n'est choisir et consolider les liens et les règles qui vont nous permettre à chaque instant d'habiter dans le monde durant toute notre vie avec les autres êtres humains qui nous entourent ? D'édicter véritablement les intimités qui mériteraient à notre sens d'être promues dans le champ public, c'est-à-dire exposées désormais au regard délibératif de tous ? Cet acte peut-il vraiment se résoudre dans le simple fait de choisir, fût-ce démocratiquement, nos procureurs ?

L'acte du vote, naguère empreint d'une signification des plus existentielles, semble s'inscrire dans cette lignée malheureuse. En effet, pour qui regarde quelque peu attentivement ces dernières décennies, ce geste semble bien s'être vidé de son sens le plus fondamental : si l'acte du vote, c'est bel et bien l'acte par excellence qui représentait la dimension politique, ce geste semble avoir perdu l'esprit porteur qu'il véhiculait auparavant, à l'image de ces déplacements subreptices de l'insignifiant dont nous parle Milan Kundera. Le geste de voter n'aurait-il pas maintenant le tort de canaliser toutes nos attentions d'hommes contemporains, et ce au détriment d'enjeux plus cruciaux de notre vivre-ensemble – même moins apparents il est vrai -, dont nous nous détournons à notre insu ? Toujours est-il que notre façon de voter

est un témoin implacablement symptomatique de la façon dont nos sociétés conçoivent désormais le champ politique, de la valeur que l'on confère à ce terme de nos jours.

L'exemple du vote en France pour les élections présidentielles de 2017, objet d'une étude que Handéo a menée par rapport aux personnes handicapées dans le même temps – en la faisant suivre des préconisations qui prenaient le contre-pied de certains obstacles rencontrés – n'est pas sans révéler cette criante évidence, fût-elle une évidence qui ne se décline qu'à bas bruit. Quel meilleur marqueur en effet pour évaluer la qualité d'une société que l'observation de sa manière de traiter les franges les plus dépendantes de sa population, parmi lesquelles on trouve entre autres les personnes porteuses d'un handicap ?

Ma modeste expérience de personne handicapée moteur me rappelle que l'action de voter ne se réduit pas au seul fait d'apparaître dans le bureau de vote et d'y glisser dans l'urne, tant bien que mal, le résultat de sa propre délibération. C'est au contraire tout ce qui peut entraver dans son parcours la possibilité même que le bulletin de vote d'une personne handicapée ne franchisse l'étape de l'urne dans de bonnes conditions – c'est-à-dire dans des conditions de libre choix – qui est en jeu ici. Je salue au passage la dynamique d'enquête que l'association Handéo a choisi de suivre : le sociologue enquêteur, Franck Guichet, loin de se contenter de me rejoindre au bureau de vote, a en tout premier lieu jugé important de faire plus ample connaissance avec moi à mon domicile. Il nous a après cela accompagnées – mon auxiliaire de vie et moi – afin de noter scrupuleusement dans notre parcours les éventuels obstacles, en amont même de notre entrée dans le bureau de vote. L'accès, problème qui concerne chacun d'entre nous, ce n'est pas seulement une question d'accessibilité d'un endroit précis, mais bien plutôt une question de chaîne, d'emboîtement d'une route qui permet ou non d'accomplir une action. Cette action est certes nécessairement localisée en un point, mais dépend toujours en fait de tous les enchaînements de vie précédents, et dont l'entrave d'un seul suffit parfois à bloquer définitivement tout un parcours de vie.

Le problème n'est pas tant dans les regards si maladroits que l'on m'a adressés alors – quand j'ai eu la chance que l'on s'adresse directement à moi – le problème n'est pas non plus que la cabine de vote soit relativement spacieuse pour nous accueillir mon auxiliaire de vie et moi, ni que l'urne soit plus ou moins ajustée à la hauteur de quelqu'un qui vote en fauteuil. Il y a naturellement le problème du choix éclairé de l'individu qui vote par l'intermédiaire de son aide humaine, qui peut toujours inconsciemment ou non influencer ses choix ; mais cette question n'est pas sans soulever toutes les chaînes de l'accès qui précèdent la réalisation du geste de voter, et qui sont pléthores à faire obstacle dans la situation de handicap. Ces obstacles rendent caduque la pertinence d'une telle question, tant que celle de la voix des personnes handicapées dans l'espace public n'est pas entendue à sa juste hauteur. A peine terminées les élections, présidentielles en l'occurrence, où sont passées les promesses électorales concernant la cause du handicap ? Comment se fait-il qu'invariablement, dans nos quotidiens de personnes très dépendantes et par ricochet dans ceux des proches qui nous aident, les réalités de la vie ne cessent de se dégrader ? Comment se fait-il que cette dégradation s'accomplisse sans même que la majorité des citoyens « ordinaires » - s'il en existe vraiment -, sans doute tenus à l'écart d'une information trop peu présente dans l'espace public –probablement du fait d'une *dés-in-formation* tout aussi régulière qu'insidieuse des médias – ne soient choqués de cet inacceptable ? Comment se fait-il qu'ils soient si peu, ces citoyens responsables, à s'alarmer de ces citoyennetés qui, en dépit du fait qu'elles se

déploient sur le même territoire national, c'est-à-dire dans la plus grande proximité géographique, se trouvent altérées, altérant bien entendu en retour la citoyenneté de tout un chacun ? N'est-ce pas pourtant la société tout entière qui se prive de l'apport d'éventuelles nouveautés, d'attitudes inédites qui auraient pu naître de ces citoyens si particuliers, qu'une simple différence physique ou cognitive semble d'emblée confiner à l'index d'un actuel droit de cité ?

Nous voici dès lors face à l'évidence de chaînes que nous produisons nous-mêmes au moyen de conceptions préexistantes que nous plaquons sans vergogne sur le « réel » du moment. Ces conceptions sont en cela déjà périmées, puisque la réalité de nos temps présents, c'est ce qui mobilise toujours de nouvelles frontières dans l'espace de l'invisible, à l'instar de la façon dont nous pourrions définir le présent, à savoir ce temps qui ne s'est encore jamais présenté à nous. Avant même de soulever certaines préoccupations du quotidien, il convient de jeter un éclairage sur celles qui les précèdent et qui par conséquent les permettent dans le meilleur des cas, ou les interdisent dans le pire. Acculer un pseudo-citoyen au seul plafond d'une survie qu'il n'a guère les moyens de dépasser, c'est l'empêcher d'investir la place publique et d'y être entendu, ce qui aurait donné une plus juste résonance à sa voix, cette voix singulière dont tous les autres citoyens auraient pu s'enrichir. C'est condamner notre système politique à ne reproduire mécaniquement que des schémas surannés sans jamais faire l'effort de nous adapter à ce nouvel « air du temps », laissant en cela une place toujours grandissante à l'installation de cet insignifiant dont parle Milan Kundera, et dont la situation de handicap n'est en fait qu'un des exemples révélateurs. Comment se fait-il que vivant pourtant dans le même pays, une partie de nos concitoyens soit privée d'accéder à la dimension du politique, c'est-à-dire privée d'exister pleinement ? Avons-nous perdu à ce point notre teneur d'être humain ?